RCS : VALENCIENNES
Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00186
Numéro SIREN : 387 580 541
Nom ou dénomination : AMANDIS

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2022 sous le numéro de dépôt 1012

Bilan Actif

		28/02/2021			29/02/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	157 479	149 374	8 105	6 648
	Fonds commercial (1)	296 226		296 226	276 226
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	77 100	22 237	54 863	7 151
	Constructions	7 878 377	3 354 057	4 524 320	2 902 924
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 931 845	7 588 841	3 343 004	3 194 653
	Autres immobilisations corporelles	2 039 779	1 595 735	444 044	199 012
	Immobilisations en cours	98 626		98 626	2 123 548
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 202 565		1 202 565	1 202 501
	Créances rattachées à des participations	90 000		90 000	90 000
	Autres titres immobilisés	944 315		944 315	928 077
	Prêts	260 926	8 342	252 584	193 052
	Autres immobilisations financières	743 758		743 758	729 601
	TOTAL (II)	**24 720 996**	**12 718 587**	**12 002 409**	**11 853 391**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 065 767		8 065 767	7 963 075
	Avances et Acomptes versés sur commandes	322 477		322 477	286 548
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	458 985	3 000	455 985	629 194
	Autres créances	9 044 192		9 044 192	8 150 073
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 200 003		1 200 003	1 200 003
	DISPONIBILITES	1 599 446		1 599 446	1 484 239
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	687 597		687 597	737 579
	TOTAL (III)	**21 378 466**	**3 000**	**21 375 466**	**20 450 711**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**46 099 462**	**12 721 587**	**33 377 876**	**32 304 102**

(1) dont droit au bail	20 000	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	1 086 342	193 052
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

		28/02/2021	29/02/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	7 597 860	4 699 870
	Report à nouveau		1 383 968
	Résultat de l'exercice	**956 848**	**1 514 022**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**8 598 708**	**7 641 860**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 543 297	7 943 482
	Emprunts et dettes financières divers	5	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	52 950	90 601
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 088 274	12 432 238
	Dettes fiscales et sociales	3 416 851	3 104 469
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 559	8 699
	Autres dettes	669 230	1 082 754
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**24 779 168**	**24 662 242**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**33 377 876**	**32 304 102**

	Total du bilan en centimes	33 377 875,59	32 304 101,90
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 372 225	18 625 066
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 340 375	194 146

Compte de Résultat 1/2

		France	Exportation	28/02/2021 12 mois	29/02/2020 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	113 018 175		113 018 175	116 258 682
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 213 198		2 213 198	1 748 672
	Montant net du chiffre d'affaires	**115 231 373**		**115 231 373**	**118 007 354**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			23 791	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			80 134	60 006
	Autres produits			186 510	332 120
	Total des produits d'exploitation (1)			**115 521 809**	**118 399 479**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			85 253 140	87 821 073
	Variation de stock			(102 692)	134 524
	Achats de matières et autres approvisionnements			486 690	424 336
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			12 438 958	12 367 865
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 420 526	1 562 791
	Salaires et traitements			9 698 721	9 330 523
	Charges sociales du personnel			3 313 045	3 213 194
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 474 714	1 239 314
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			3 000	8 050
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			211 919	200 401
	Total des charges d'exploitation (2)			**114 198 019**	**116 302 071**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 323 790**	**2 097 408**

Compte de Résultat 2/2

		28/02/2021	29/02/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 323 790**	**2 097 408**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	7 108	145 005
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 441	(574)
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 916	82 215
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**33 466**	**226 647**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	40 969	44 229
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**40 969**	**44 229**
	RESULTAT FINANCIER	**(7 503)**	**182 417**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 316 287**	**2 279 825**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	19 388	69 635
	Sur opérations en capital	4 207	2 931
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**23 595**	**72 565**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	79 653	48 177
	Sur opérations en capital	191 475	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**271 128**	**48 177**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(247 533)**	**24 388**
	PARTICIPATION DES SALARIES	128 052	376 184
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(16 146)	414 007
	TOTAL DES PRODUITS	**115 578 870**	**118 698 692**
	TOTAL DES CHARGES	**114 622 022**	**117 184 669**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**956 848**	**1 514 022**

Résultat de l'exercice en centimes	**956 847,79**	**1 514 022,41**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :
- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de toutes ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles :** La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières :**
 - -> Titres de participations : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - -> Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2ème catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

Règles et Méthodes Comptables

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures relatives au DIF non utilisées au 31 Décembre 2014 ont été transférées au CPF et sont mobilisables par les salariés jusqu'au 1er janvier 2021.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie « Engagements hors bilan »

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Signature le 15/04/2021 :

1. Cession des titres de la SAS AMANDIS par la SAS FACADIS au profit de la SAS ELMADIS pour **19,2 millions d'euros**. La SAS ELMADIS est détenu par Mikael Lecroq ancien directeur du magasin.

2. Cession des titres de la SARL FAMAR au profit de la société AMANDIS pour **27,1 millions d'euros**. La société FAMAR possède la structure immobilière du magasin et détient également la totalité des titres de la SCI MONT DES BRUYERES, propriétaire de la galerie marchande.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

-Mise en service d'un magasin BIO à compter du 11/03/2020;
-Mise en service d'un Leclerc occasion à compter du 25/08/2020;
-Mise en service d'un espace BIO à compter du 26/01/2021

EFFECTIFS

Effectifs	Personnel Salarié
Cadres Agents de maîtrises Employés/ouvriers	33 33 268
Total	**334**

Règles et Méthodes Comptables

COVID19

En date du 30 janvier 2020, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.
Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

Puis une nouvelle loi a prolongé l'état d'urgence jusqu'au 1er Juin 2021.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus, puis mise en place d'un 3ème confinement qui devrait se terminer le 30/06/21.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 28/02/21 de la manière suivante :

- Baisse du chiffre d'affaires dans certains rayons du magasin compensée par une hausse du chiifre d'affaires au niveau du drive (+65%).

- Augmentation de certaines charges liés à la protection des salariés.

-Echéances prorogées au niveau du CIC :

-Prêt 800.000€ : 50.000€ remboursable à la fin du prêt;

-Prêt 600.000€ : 60.119,56 € remboursable à la fin du prêt;

-Prêt 220.000€ : 22.043,81€ remboursable à la fin du prêt;

-Prêt 1 600.000€ : 77.807,17€ remboursable à la fin du prêt;

-Prêt 700.000€ : 49.207,84 € remboursable à la fin du prêt.

Dettes assorties de garantie

Emprunt long terme

Long terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 4 500 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **1 528 613 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC Nord Ouest
Valeur d'origine : € 800 000

- aucune garantie

Montant à la cloture **225 000 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Edel
Valeur d'origine : € 690 000

- aucune garantie

Montant à la cloture **72 915 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 150 000

- Nantissement de parts sociales de la Société Horus

Montant à la cloture **25 169€**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 250 000

Dettes assorties de garantie

- aucune garantie

Montant à la cloture **25 254 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CREDIT AGRICOLE
Valeur d'origine : € 650 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **65 660 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 600 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture **190 884 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC NORD OUEST
Valeur d'origine : € 220 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture **69 991 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 750 000

Dettes assorties de garantie

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **265 172 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 530 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **187 593 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 300 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **120 540 €**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **221 926€**

Emprunt moyen terme

Moyen terme Crédit Agricole Nord de France
Valeur d'origine : € 1 000 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **807 442€**

Dettes assorties de garantie

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL
Valeur d'origine : € 400 000

- Nantissement en huitième rang du fonds de commerce

Montant à la cloture **283 116€**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC
Valeur d'origine : € 1 600 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **1.457 413€**

Emprunt moyen terme

Moyen terme CIC
Valeur d'origine : € 700 000

- Nantissement du fonds de commerce

Montant à la cloture **650 671€**

Emprunt moyen terme

Moyen terme EDEL
Valeur d'origine : € 1 000 000

- Aucune garantie

Montant à la cloture **998 800€**

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Caution en faveur de la SARL COME QUATRE

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE au profit du CRCAM NORD DE FRANCE pour garantir l'engagement suivant accordé par cette dernière.

"Caution solidaire du CRCAM NORD DE France à concurrence de 155 650 euros pour garantir à l'égard de ses propres clients le remboursement des fonds reçus au titre des prestations énumérées à l'article 1 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et de la délivrance de prestations de susbstitution, la présente caution incluant les frais de rappatriement éventuels A partir du 8 juillet 2010 et sans limitation de durée"

Montant de la caution : **155 650.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société COME QUATRE, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **10 000.00 €**

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à **782 226 €**

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Engagements hors bilan (suite)

ENGAGEMENTS DE CAUTION

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements hors bilan (suite)

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DE CAUTION

Caution en faveur de la SCI TILLOY COURCELLES

Autorisation comité directeur 09/04/2009
Caution divise et solidaire de la Société TILLOY COURCELLES, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires
Pour une durée limitée au respect pendant 3 exercices consécutifs d'un ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).
Caution à hauteur de 20%.

Montant de la caution : **800 000.00 €**

- *Courrier envoyé le 20/01/2020*

Caution en faveur de la Ste LAJESCLO

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 399 060 €

Montant de la caution : **1 187 794.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société LAJESCLO au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 650 000 €

Montant de la caution : **363 000.00 €**

Caution en faveur de la Ste DOUAIDIS /DOUAI DISTRIBUTION

Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 160 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **66 700.00 €**

- *Courier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)*

Caution divise et solidaire de la Société DOUAIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 740 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **100 050.00 €**

- *Courier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)*

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 480 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **27 600.00 €**

- *Courier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)*

Engagements donnés

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISRIBUTION, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **41 400.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société DOUAI DISTRIBUTION, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 720 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **41 400.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de la Ste SODIDOUAI
Autorisation comité directeur 11/03/2010

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit de la BCME CENTRE OUEST, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 400 000 €
Caution à hauteur de 11,50%

Montant de la caution : **80 500.00 €**

- Caution non levée

Caution divise et solidaire de la Société SODIDOUAI, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 450 000 €

Montant de la caution : **100 050.00 €**

Caution en faveur de la Ste DUNDIS
Autorisation comité directeur 08/07/2010

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 300 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Caution à hauteur de 50%

Montant de la caution : **150 000.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée

Renouvelable par tacite reconduction chaque année.

Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 147 081 €.

Montant de la caution : **264 000.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée

Engagements donnés

.Caution divise et solidaire de la Société DUNDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 200 000 €.

Montant de la caution : **44 000.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée

Caution en faveur de la SAS Lucat Financière
Autorisation comité directeur 23/06/2011

Caution divise et solidaire de la Société LUCAT FINANCIERE au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 500 000 €.
Caution à hauteur de 19 %

Montant de la caution : **2 185 000.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives de respect d'un ratio consolidé de couverture de la dette par la CAF (à compter de la mise en amortissement du prêt).

Caution en faveur de la SAS Lassidis
Autorisation comité directeur 01/09/2011

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.
Caution à hauteur de 15 %

Montant de la caution : **78 750.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.
Caution à hauteur de 15 %

Montant de la caution : **93 750.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 525 000 €.
Caution à hauteur de 15 %,

Montant de la caution : **78 750.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE ILE DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 625 000 €.
Caution à hauteur de 15 %, soit 93 750 €

Engagements donnés

Montant de la caution : **93 750.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

La durée des cautions est fixée à 5 exercices consécutifs avec possibilité de main levée si les conditions suivantes sont remplies :

- 3 derniers exercices bénéficiaires,
- absence de report négatif,
- CAF suffisante pour le remboursement des prêts,
- endettement bancaire CT + MLT inférieur à 2.4 M€.

- En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 800 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 10 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,04 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 72 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **72.000 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)
Caution divise et solidaire de la Société LASSIDIS, au profit du CIC NORD OUEST.

Montant de la caution : **790 540.00 €**

Caution en faveur de la SAS Sodibreuil
Autorisation comité directeur 27/10/2011

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 380 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **569 400.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du BCME, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **158 600.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 186 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **284 180.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.
Caution à hauteur de 13 %

Engagements donnés

Montant de la caution : **79 105.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

La durée de la caution est fixée, à 5 ans minimun, avec possibilité de main levée, si les 3 dernières années (ou les 3 derniers exercices comptables successifs de 12 mois) respectent simultanément les conditions suivantes :

- La CAF de la société Sodibreuil est supérieure au remboursement de la part à moins moins d'un an de l'endettement moyen en capital,
- le résultat net de la société Sodibreuil est positif.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 176 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **284 180.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 608 500 €.
Caution à hauteur de 13 %.

Montant de la caution :
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour) **79 105.00 €**

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de tansfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances de remboursement en capital et des intérêts.

Autorisation comité directeur 08/11/2012

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 450 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **578 500.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 220 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **158 600.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

La durée des cautions est fixée à 5 années consécutives.

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 187 500 €.
Caution à hauteur de 13 %

Engagements donnés

Montant de la caution : **284 375.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **79 300.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, sans tansfert de charges, avec une CAF permettant le remboursement en capital des échéances des prêts.

Caution divise et solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 190 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **284 700.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de OSEO, en garantie de remboursement d'un emprunt de 610 000 €.
Caution à hauteur de 13 %,

Montant de la caution : **79 300.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la société Sodibreuil produise après la période de franchise en capital, à 3 exercices consécutifs de 12 mois bénéficiaires sans report à nouveau négatif, ni de tansfert de charges, avec une CAF permettant de faire face aux échéances annuelles de remboursement en capital et des intérêts.

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000 €.
Caution à hauteur de 13 %

Montant de la caution : **110 500.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 560 000 €.

Montant de la caution : **462 800.00 €**

Caution solidaire de la Société SODIBREUIL, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 890 000 €.

Montant de la caution : **115 700.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SODIBREUIL, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Engagements donnés

Montant de la caution : **65 000.00 €**

Caution en faveur de la SA VILMURIER
Autorisation comité directeur 30/10/2013

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 788 000 €.
Caution de 473 960 €

Montant de la caution : **473 960.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société VILMURIER, au profit de BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 787 000 €.
Caution à hauteur de 20 %, soit 557 400 €

Montant de la caution : **557 400.00 €**

La durée de la caution est fixée, jusqu'à ce que la Société VILMURIER produise 3 exercices bénéficiares consécutifs de 12 mois sans report à nouveau négatif, ni transfert de charges, avec une CAF consolidée permettant de faure face aux échéances annuelle de remboursement en capital des prêts.

Caution en faveur de la SAS LICEHOLD
Autorisation comité directeur 21/11/2013

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 860 000 €.

Montant de la caution : **543 400.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée*

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 247 142.87 €.

Montant de la caution : **543 400.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société LICEHOLD, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 290 000 €.

Montant de la caution : **435 100.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée*

Caution en faveur de la SAS SDN EXPLOITATION
Autorisation comité directeur 26/12/2013

Caution solidaire et divise de la Société SDN EXPLOITATION, au profit de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme stand by d'un montant de 1 000 000 €.

Montant de la caution : **200 000.00 €**

Engagements donnés

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SDN Exploitation, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **625 000.00 €**

Caution en faveur de SOCIETE DE DISTRIBUTION NOEUXOISE - SDN

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **350 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DE DISTRIBUTION NOEUXOIS - SDN, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de la FINANCIERE DIMITRI DOMART (Distral)
Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit du CREDIT AGRICOLEE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000 €.

Montant de la caution : **970 200.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

- Autorisation comité directeur 25/09/2014

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE DIMITRI DOMART, au profit de la BPIFRANCE FINANCEMENT, en garantie de remboursement d'un crédit à moyen terme d'un montant de 3 234 000€.

Montant de la caution : **970 200.00 €**

Caution en faveur de DIEPPEDIS

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000€

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 400 000€

Montant de la caution : **80 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de remboursement d'un emprunt de 120 000€

Montant de la caution : **28 800.00 €**
- En cours

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque BRED, en garantie de remboursement d'un emprunt de 270 000€.
Montant de la caution : **64 800.00 €**
- En cours

Autorisation comité directeur 04/01/2007

Caution divise et solidaire de la Société DIEPPEDIS, en garantie d'un emprunt de 7 755 000 euros au profit de la SOCIETE GENERALE en garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires remboursable en 15 ans pendant 3 ans post différé.
Etant précisé qu'une mainlevée des cautions sera possible, après 3 exercices consécutifs au cours desquels (RN>0+CAF consolidée sera suffisante, pour faire face aux charges de remboursement d'emprunt (ceci après extinction de la période de différé)

Montant de la caution : **581 625.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque SOCIETE GENERALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 710 600€

Montant de la caution : **3 877 500.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution : **690 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DIEPPEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 000 000€

Montant de la caution : **400 000.00 €**

<u>Caution en faveur de ROSENDAEL DISTRIBUTION</u>

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de

Engagements donnés

remboursement d'un emprunt de 500 000€

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société Rosendaël, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€

Montant de la caution : **88 000.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Autorisation comité directeur 12/03/2009

Caution divise et solidaire de la Société ROSENDAEL DISTRIBUTION - SRD, au profit de CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €, plus intérêts, commissions, frais et accessoires, et pour une durée limité au respect pendant 3 exercices consécutifs (à compter de la mise en amortissment du prêt) du ratio consolidé (MBA/Charges annuelles des remboursements bancaires > 1).
Caution à hauteur de 22%..

Montant de la caution : **330 000.00 €**
- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution en faveur de SCI De La Borne

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **102 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SCI De La Borne, au profit de la banque BCME ROUEN, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 400 000 €.

Montant de la caution : **578 000.00 €**

Autorisation du 23 novembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société DE LA BORNE, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution : **350 000.00 €**

Caution en faveur de FINANCIERE ETALONDES

Caution solidaire et divise de la Société FINANCIERE ETALONDES, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **104 125.00 €**

Engagements donnés

Caution en faveur de SODICAROVI

Caution solidaire et divise de la Société SODICAROVI, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **220 000.00 €**

Caution en faveur de ETADIS

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **138 000.00 €**
Autorisation du 23 mars 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque LA BANQUE POSTALE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 600 000 €.

Montant de la caution : **100 000.00 €**

Autorisation du 21 septembre 2017

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000 €.

Montant de la caution : **75 000.00 €**
En garantie d'un emprunt au profit de la banque CIC NORD OUEST.

Montant de la caution **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS au profit de la banque ARKEA BANQUE,en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.

Montant de la caution **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI,en garantie de remboursement d'un emprunt de 833 000 €.
Montant de la caution : **104 125.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BPI.
Montant de la caution : **138 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ETADIS, au profit de la banque BANQUE POSTALE,en garantie de remboursement d'un emprunt de 965 000 €.

Montant de la caution : **120 625.00 €**

Caution en faveur de BAPAUME Distribution

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME Distribution, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **850 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société BAPAUME, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 750 000 €.

Montant de la caution : **250 000.00 €**

Caution en faveur de AULNOYDIS

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **334 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société AULNOYDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 811 633.62€

Montant de la caution : **465 000.00 €**

Caution en faveur de EVACHATIM

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 9 072 000€.

Montant de la caution : **1 769 040.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société EVACHATIM, au profit de la banque CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 041 952€.

Montant de la caution : **1 179 360.00 €**

Caution en faveur de ATTINDIS

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 943 703.46€.

Montant de la caution : **682 500.00 €**

Autorisation du 27 avril 2017

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société ATTINDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution : **146 250.00 €**

Caution en faveur de CORELISE

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **145 050.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **134 475.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **45 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **145 050.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI , en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000€.

Montant de la caution : **90 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE , en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 200 000€.

Montant de la caution : **90 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE , en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€.

Montant de la caution : **187 500.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPIFRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **2 500 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque EDEL , en garantie de remboursement d'un emprunt de 400 000€.

Montant de la caution : **30 000.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société CORELISE, au profit de la banque BPI FRANCE , en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 793 000€.

Montant de la caution : **134 475.00 €**

Caution en faveur de SEVHOLD

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 160 000€.

Montant de la caution : **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SEVHOLD, au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **135 000.00 €**

Caution en faveur de DESMONT

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **105 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société DESMONT, au profit de la banque ARKEA BANQUE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **52 500.00 €**

Caution en faveur de AI DEVELOPPEMENT

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 9 500 000€.

Montant de la caution : **950 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société AI DEVELOPPEMENT, au profit de la banque ARKEA BANQUES, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **475 000.00 €**

Caution en faveur de FREDHOLD

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **237 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société FREDHOLD, au profit de la banque BPI FRANCE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **360 000.00 €**

Caution en faveur de LIHOLD

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **435 100.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LIHOLD, au profit du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 799 285.71 €.

Montant de la caution : **435 100.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution en faveur de TILLOY BAPAUME

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY BAPAUME, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **225 000.00 €**

Caution en faveur de la SAS RIVERY DISTRIBUTION
en date du 21 décembre 2005

En garantie des PRÊTS suivants au profit de BPI NORD OUEST d'un montant total de 4 208 999 € garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant : Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.

Montant de la caution 13% des l'encours des crédits **547 168.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

En garantie des PRÊTS suivants au profit du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE d'un montant total de 4 208 998 €garantie du remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires pour une durée limitée au respect pendant 5 exercices consécutifs de la société "RIVERY EXPLOITATION" du ratio suivant :

Engagements donnés

Marge brute d'autofinancement/sur charges annuelles de remboursements bancaires>1.
Montant de la caution 13% des l'encours des crédits **547 168.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY EXPLOITATION, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 100 000€.

Montant de la caution : **13 000.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée* (pas de retour)

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY EXPLOITATION, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 254 333€.

Montant de la caution : **33 063.00 €**
- *Courrier LRAR envoyé le 16/12/2019.*

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY EXPLOITATION, au profit de la banque du CREDIT COOPERATIF, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000€.

Montant de la caution : **350 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société RIVERY EXPLOITATION, au profit de la banque ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 100 000€.

Montant de la caution : **143 000.00 €**

Caution en faveur de SARL HORUS

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit .

Montant de la caution : **114 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société HORUS, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un crédit.

Montant de la caution : **400 000.00 €**

Caution en faveur de TILLOY POOL

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY POOL, au profit de la banque du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 17 800 000 €

Montant de la caution : **434 146.00 €**

Caution en faveur de SAS VERMELDIS

Caution divise et solidaire de la Société VERMELDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE,

Engagements donnés

en garantie de remboursement d'un emprunt de 840 000 €.

Montant de la caution : **105 000.00 €**

Caution en faveur de SAS FINANCIERE CARVIDIS

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 200 000 €.

Montant de la caution : **1 560 000.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit du CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 225 000 €.

Montant de la caution : **667 500.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution : **546 750.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 822 500 €.

Montant de la caution : **1 275 750.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société CARVIDIS, au profit de BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 075 000 €.

Montant de la caution : **1 822 500.00 €**

Caution en faveur de SAS VIRGINIE HOLDING

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit du CIC Nord Ouest, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution : **56 625.00 €**

Caution divise et solidaire de la Société VIRGINIE HOLDING, au profit de BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 360 000€

Montant de la caution : **170 000.00 €**

Caution en faveur de SAS VALDIS
Autorisation du 11 janvier 2017

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE

Engagements donnés

FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution : **291 500.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 325 000 €.

Montant de la caution : **291 500.00 €**

Autorisation du 30 novembre 2017
Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : **957 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 350 000 €.

Montant de la caution : **957 000.00 €**

En date du 13 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution **154.000 €**

Caution solidaire et divise de la Société VALDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 700 000 €.

Montant de la caution **154.000 €**

Caution en faveur de la Société SCAPARTOIS
Autorisation du 11 mai 2017

Caution solidaire et divise de la Société SCAPARTOIS, au profit des banques CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, BPIFRANCE FINANCEMENT, CIC NORD OUEST, CREDIT COOPERATIF, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE et ARKEA, en garantie de remboursement d'un emprunt de 40 000 000 €.

Montant de la caution : **975 610.00 €**

Caution en faveur de SAS SOFREGA
Autorisation du 31 août 2017

Engagements donnés

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 000 000 €.

Montant de la caution : **780 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 11 000 000 €.

Montant de la caution : **1 430 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SOFREGA, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 5 000 000 €.

Montant de la caution : **650 000.00 €**

Caution solidaire de la SCI TILLOY LASSIGNY
En date du 26 avril 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 5 900 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE, remboursable en 15 ans, moyennant un taux d'intérêt fixe égal à 1,48 % l'an, et ce, à hauteur de 9 % soit 531 000 €, en principal, augmenté de tous intérêts, commissions, frais et accessoires afférents, et ce jusqu'au remboursement total du prêt.

Montant de la caution **531 000.00 €**

- Courrier LRAR envoyé le 22/01/2021 pour demande de main levée (pas de retour)

Caution solidaire de la SARL TILLOY
En date du 22 Novembre 2018

En garantie du remboursement d'un emprunt d'un montant de 8 500 000 € auprès :
- de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE à hauteur de 1 700 000 €,
- de la BPIFRANCE FINANCEMENT à hauteur de 1 700 000 €,
- du CIC NORD OUEST à hauteur de 1 400 000 €,
- du CREDIT COOPERATIF à hauteur de 1 400 000 € ,
- de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORD FRANCE EUROPE à hauteur de 1 450 000 €
- de ARKEA BANQUES ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS à hauteur de 850 000 €

Montant de la caution **180 851.00 €**

Caution solidaire de la SAS VIOLAINEDIS
En date du 20 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE

Engagements donnés

FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 1 500 000 €.

Montant de la caution **225 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 137 500 €.

Montant de la caution **20 625.00 €**

En date du 27 Décembre 2018

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000 €.

Montant de la caution **375 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 345 000 €.

Montant de la caution **351 750.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société VIOLAINEDIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt.

Montant de la caution **673 500.00 €**

Caution solidaire de SAMER DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 850 000€

Montant de la caution **141 695.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 429 790.95€

Montant de la caution **71 646.15 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 800 000€

Montant de la caution **133 360.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société SAMER DISTRIBUTION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 973 000€

Montant de la caution **495 599.10 €**

Engagements donnés

Caution solidaire de DOMARLEX

Caution solidaire et divise de la Société DOMARLEX, au profit de la banque BPI FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 6 733 000€

Montant de la caution **1 009 950.00 €**

Caution solidaire de la HOLDING SDS

Caution solidaire et divise de la Société HOLDING SDS, au profit de la banque CIC NORD OUEST, en garantie de remboursement de crédit.

Montant de la caution **476 543.00 €**

Caution solidaire de ROUBAIX DIX

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société ROUBAIX DIX, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 3 000 000€

Montant de la caution **270 000.00 €**

Caution solidaire de LILLE SUD DIS

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **37 917.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 870 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **65 975.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société LILLE SUD DIS, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 500 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **190 900.00 €**

Engagements donnés

Caution solidaire de FILISSITI

Caution solidaire et divise de la Société FILISSITI, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 10 000 000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

Montant de la caution **800 000.00 €**

Caution solidaire de WATTRELOS DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 500 000€.
Caution à hauteur de 8%
Montant de la caution **40 000.00 €**

Caution solidaire et divise de la Société WATTRELOS DISTRIBUTION, au profit de la banque BPI, en garantie de remboursement d'un emprunt de 820 000€.
Caution à hauteur de 8%

Montant de la caution **65 600.00 €**

Caution solidaire de TILLOY EXPANSION

Caution solidaire et divise de la Société TILLOY EXPANSION, au profit de la banque EDEL, en garantie de remboursement d'un emprunt de 4 000 000€.

Montant de la caution **800 000.00 €**

Caution solidaire de NICOLAS DISTRIBUTION

Caution solidaire et divise de la Société NICOLAS DISTRIBUTION, au profit de la banque CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, en garantie de remboursement d'un emprunt de 2 657 000€.

Montant de la caution **398 550.00 €**

Participation dans la Sarl Come Quatre

dont le Siège est à
Centre E. LECLERC MONT DES BRUYERES
ROCADE NORD
59230 ST AMAND LES EAUX

- CAPITAL	35 000
- RESERVE LEGALE	3 500
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	0
- AUTRES RESERVES	181 530
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	260 000
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	233 416
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 28/02/2021	(86 310)
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL COME QUATRE AU 28/02/2021	308 864
- INTERET PAYES AU 28/02/2021	3 197
- Caution solidaire de la SAS Amandis au profit de la banque EDEL	20 000

- Observations : date de clôture 28 FEVRIER 2021

Participation dans la Sc Savigliano

Rue Emile Zola
59620 AULNOYES AYMERIES

- CAPITAL	610 000
- RESERVE LEGALE	0
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	- 114 738
- AUTRES RESERVES	0
- RESERVES REGLEMENTEES + value à long terme	0
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	16%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	100 010
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	22 081 581
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/08/2014	- 4 088
- DEPOT DE GARANTIE RECU	/
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	/
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SCI TILLOY AYMERIE AU 31/08/2014	/
- TAUX DES INTERETS	/
- INTERETS	/

- Observations : date de clôture 31 AOUT 2014

Intégration fiscale

SOCIETE MERE

SAS FACADIS, Mont des Bruyères Rocade nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 429 348 220 00014

Société seule redevable de l'Impôt sur les Sociétés conformément à l'option prise pour le régime d'intégration fiscale.

FILIALE

SAS AMANDIS, Mont des Bruyères Rocade nord 59230 SAINT AMAND LES EAUX
N° SIRET 387 580 541 00010

Société supportant la même charge d'impôt sur les sociétés qu'en l'absence d'intégration fiscale.

A compter du 01/03/2012, les sociétés SARL COME QUATRE et SARL AUTO COME, ne font plus partie du périmètre d'intégration.

Etats financiers au 28/02/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	430 881		22 824			453 705
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**430 881**		**22 824**			**453 705**
CORPORELLES	Terrains	27 100		50 000			77 100
	Constructions sur sol propre			449 999			449 999
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	5 768 948		1 659 430			7 428 378
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 907 076		1 024 769			10 931 845
	Instal., agencement, aménagement divers	144 685					144 685
	Matériel de transport	10 047					10 047
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 533 408		351 640			1 885 048
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	2 123 548		98 626		2 123 548	98 626
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**19 514 811**		**3 634 464**		**2 123 548**	**21 025 728**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 292 501		64			1 292 565
	Autres titres immobilisés	928 077		16 254		16	944 315
	Prêts et autres immobilisations financières	930 995		176 884		103 195	1 004 684
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 151 572**		**193 202**		**103 211**	**3 241 564**
	TOTAL	**23 097 264**		**3 850 491**		**2 226 759**	**24 720 996**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	148 008	1 366		149 374
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**148 008**	**1 366**		**149 374**
CORPORELLES	Terrains	19 949	2 288		22 237
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	2 866 024	466 158		3 332 182
	instal. agencement aménagement		21 875		21 875
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 712 423	876 419		7 588 841
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	83 961	10 649		94 610
	Matériel de transport	10 047			10 047
	Matériel de bureau, mobilier	1 395 120	95 958		1 491 079
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 087 523**	**1 473 347**		**12 560 870**
	TOTAL	**11 235 531**	**1 474 714**		**12 710 245**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	28/02/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières	8 342			8 342
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 050	3 000	8 050	3 000
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**16 392**	**3 000**	**8 050**	**11 342**
	TOTAL GENERAL	**16 392**	**3 000**	**8 050**	**11 342**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		3 000	8 050	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		28/02/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	90 000	90 000	
	Prêts	260 926	260 926	
	Autres immobilisations financières	743 758	743 758	
	Clients douteux ou litigieux	1 216	1 216	
	Autres créances clients	457 770	457 770	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	16 562	16 562	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68 419	68 419	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	547 684	547 684	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	62 940	62 940	
	Groupe et associés	1 920 829	1 920 829	
	Débiteurs divers	6 427 759	6 427 759	
	Charges constatées d'avances	687 597	687 597	
	TOTAL DES CREANCES	**11 285 458**	**11 285 458**	
	Prêts accordés en cours d'exercice	1 342		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	3 195		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		28/02/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 340 375	1 340 375		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	7 202 922	1 848 930	3 944 338	1 409 655
	Emprunts et dettes financières divers	5	5		
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 088 274	12 088 274		
	Personnel et comptes rattachés	1 286 924	1 286 924		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 450 695	1 450 695		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 061	15 061		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	664 172	664 172		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 559	8 559		
	Groupe et associés	46 608	46 608		
	Autres dettes	622 622	622 622		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**24 726 218**	**19 372 225**	**3 944 338**	**1 409 655**
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	998 800			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 545 301			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	11 733			

Produits à recevoir

			28/02/2021
Total des Produits à recevoir			**5 331 028**
Autres immobilisations financières			**250 734**
276840	Interets courus sur prets	15 734	
276842	Prêt DIEPPEDIS	75 000	
276844	PRET FILISSITI 160 000 EUROS	160 000	
AUTRES CREANCES			**5 080 294**
409860	Pp a recevoir - frs directs	943	
409865	Pp a recevoir - centrale	3 986 873	
409879	Ticket Mandat à recevoir 2020	149 793	
409880	Tickets mandats a recevoir 09	77 103	
409887	BRII EMIS/A RECEVOIR 03 à 12 2	55 689	
409888	BRII EMIS/A RECEVOIR 2017	19 311	
409891	BRII EMIS/A RECEVOIR 2020	104 953	
409892	BRII EMIS/A RECEVOIR 2021	446 558	
438640	Provision fpc	44 607	
438648	Provision taxe apprentissage	23 812	
448620	Etat - cap CET	62 940	
455870	Associes cpte ct int. a recevo	18 433	
468700	Divers p.a.r.	48 424	
468703	Bons de reduction sogec scan	1 218	
468710	Prod a rec photomaton	360	
468711	Prod a rec develop photo	10	
468712	Prod. a rec Formation	26 693	
468772	DIVERS P.A.R. prdts axcept	8 375	
518700	Interets courus a recevoir	4 197	

Charges à payer

			28/02/2021
Total des Charges à payer			**3 906 700**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			**18 005**
168840	Int.cour.s/emprunt etab.credit	6 764	
518600	Interets courus a payer	11 241	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			**1 442 989**
408100	Far achats marchandises	693	
408101	Far fournitures non stockables	23 064	
408102	Far fournit non stockables Crè	4 366	
408103	Far achats mme pepiot	27 271	
408104	Far achats mme tiron	28 693	
408105	Far achats mme cabrita	21 122	
408106	Far achats m. birembaut	4 539	
408111	Far sous traitance	45 733	
408113	Far locations	3 702	
408114	FAR Charges Locatives	220 898	
408115	Far entretiens	71 288	
408116	Far assurances	13 655	
408117	Far etudes	52 349	
408118	Far documentations	385	
408122	Far honoraires	167 506	
408123	Far publicite	253 159	
408124	FAR Transport de fond	700	
408125	Far deplacement	11 207	
408126	Far telephone	2 542	
408128	Far cotisations	86 124	
408129	FAR Formations	2 990	
408150	Far droits auteurs	5 576	
408191	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 03/18-02/	7 054	
408192	FAR Scap-PGC-Station 03/18-02/	2 938	
408193	FAR PF-Bar 03/18-02/19	12 559	
408194	FAR BZR-TEXT-BBJ 03/18-02/19	7 651	
408196	FAR ESPCULT-BT-DRIVE-MAB 3/18-	564	
408302	FAR SCAP-PGC-STATION 2020-21	2 636	
408303	FAR PF 2020-21	125 167	
408304	FAR BBJ-BAZAR-TEXT 2020-21	146 243	
408306	FAR 1HPS-PARA-PRESSE 2020-21	90 615	
Dettes fiscales et sociales			**2 345 245**
428200	Prov cp nouvelle periode	727 215	
428300	Provision 13eme mois	167 724	
428400	Dettes provisionnees particip	128 052	
428610	Interessement a payer	67 906	
428640	Provision gratifications	144 000	
438210	Provision cs/cp nouvelle perio	232 709	
438601	Provision cs/gratifications	56 000	
438602	Provision cs/13eme mois	59 410	
438603	Prov. regul. reduction fillon	24 000	
438605	Provision forfait social	39 192	
438645	Provision effort construction	6 580	
438646	Provision effort construction	41 434	
448621	Etat - cap taxe fonciere	45 907	
448626	Etat - cap taxe veh.societe	380	
448630	Etat - cap taxe publicite	24 464	

Charges à payer

			28/02/2021
448640	Etat - cap divers taxes	4 437	
448650	Etat - cap organic	183 712	
448651	Etat - cap taxe gde surface	392 122	
Autres dettes			100 463
455800	Associes c/c int.courus	444	
468600	Divers charges a payer	100 019	

Charges constatées d'avance

			28/02/2021
Charges constatées d'avances			**687 597**
Charges constatées d'avance - Exploitation			**665 147**
486000	Charges constatees d'avance	3 267	
486001	C c a fourn non stockable	112 474	
486010	C.c.a fournitures entretien	39 681	
486011	C c a sous traitance	6 547	
486013	C c a locations	363 534	
486015	C c a entretien	29 530	
486016	C c a assurances	38 738	
486018	C c a documentations	816	
486022	C.c.a honoraires	5 139	
486023	C.c.a publicite	56 442	
486026	C c a telephone	7 714	
486028	C.C.A Frais de recrutement	1 263	
486033	C.C.A Formations		
486355	C.c.a cotis, concours divers		
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles			**22 449**
488000	Cptes de repartition periodiqu	22 449	

Produits constatés d'avance

	28/02/2021
Produits constatés d'avance	

Produits et Charges exceptionnels

		28/02/2021
Total des produits exceptionnels		**23 595**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		19 388
Rentrees sur creances amorties	631	
Autres produits excep fourniss	11 847	
Produits exception exercices a	6 909	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		4 207
Prod/cessions immo financiere	855	
Indemnisation cie d'assurance	3 352	
Total des charges exceptionnelles		**271 128**
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		79 653
Penalites amendes fiscales&pen	17 700	
Franchises vetustes s/ sinistr	1 000	
Charges except exercices ant	60 953	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		191 475
Vnc immos financières	11	
Charges exceptionnelles divers	191 464	
Résultat exceptionnel		**(247 533)**

Société : SAS AMANDIS

BILAN CLOS AU 28 FEVRIER 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AOUT 2021

ET RESOLUTION VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT DECISION DU 26 AOUT 2021

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 956 847,79 euros

comme suit :

- Distribution de dividendes : 956 847,79 euros

Le dividende arrondi à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à trois cent quatre-vingt-deux euros et soixante-quatorze centimes (382,74 €) par action.

Il sera mis en paiement à compter du 1er NOVEMBRE 2021.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1ER Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « *flat tax* ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

Exercices clos le	Dates AG	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
28/02/2018	10/12/2018 : 1.200.000 €	2.500	1.200.000 €	/
28/02/2019	/	2.500	/	/
29/02/2020	/	2.500	/	/

Pour copie certifiée conforme :

Le Président
Mikaël LECROQ

AMANDIS
Société par Actions simplifiée
Centre Leclerc Monts des Bruyères – Rocade Nord
59230 Saint-Amand-Les-Eaux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2021

SEFAC

SEFAC

AMANDIS
Société par Actions Simplifiée
Centre Leclerc Monts des Bruyères
Rocade Nord
59230 Saint-Amand-Les-Eaux

A l'Assemblée Générale de la société **AMANDIS**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AMANDIS** relatifs à l'exercice clos le 28 février 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1er mars 2020 à la date d'émission de notre rapport.

sefac@sefac-sma.fr
www.sefacsma.fr

10, Avenue de Messine
75008 Paris
T +33(0)1 53 67 70 50

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
& DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE D'ATH
CONSEIL DE LA REGION PARIS-ILE-DE-FRANCE
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SA au capital de 150 000€
SIRET: 32858120200038
TVA: FR 33328581202
RCS: Paris - Code APE: 6920Z

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés conjointement par votre Comité Directeur et votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 août 2021

Le Commissaire aux comptes :
SEFAC

Signé électroniquement le 06/08/2021 par
Philippe Blin

Représentée par Monsieur Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris